



PLAN HORAIRE

SIRENES FIXES			
Heure :	13:30	13:45	14:15
Répétition automatique:			
Région, domaine :	Toutes les sirènes du canton	Chaque sirène	Toutes les sirènes combinées alarme eau
Déclenchement par :	Police Cantonale Vaudoise	Le répondant, au pied de chaque sirène	Police Cantonale Vaudoise

SIRENES MOBILES	
Heure :	
Déclenchement par :	

Plan horaire du test des sirènes du mercredi 5 février 2025

Les tableaux ci-dessous reflètent le déroulement précis du test. Ils doivent être suivis rigoureusement.

Test des sirènes fixes

 Ce scénario est réalisé en mode PRODUCTIF 				
MODE PRODUCTIF				
Heure	Action	Région	Poste de déclenchement	Précisions / remarques
1^{er} déclenchement : "alarme générale" (toutes les sirènes du canton)				
13:30	Publier le message selon le modèle « _TEST_2025.02.05 _VD » à 10h00 au plus tard	Canton VD (Canton)	VD-KSP-0102 CVP ARC	Toutes les sirènes d'alarme générale du canton, avec répétition automatique dans les 5 min.
2^{ème} déclenchement : "alarme générale" manuelle (toutes les sirènes du canton)				
13:45	Déclencher manuellement l'alarme générale sur site	-	Organisations régionales de protection civile (ORPC)	Via l'interrupteur à clé externe ou le coffret de commande de la sirène
3^{ème} déclenchement : "alarme eau" (toutes les sirènes combinées du canton)				
14:00	Déverrouiller l'alarme-eau	Canton VD - CMB (Canton combinée)	VD-KSP-0102 CVP ARC	Alarme eau sur toutes les sirènes d'alarme eau du canton
14:15	Déclencher l'alarme eau			
14:30	Verrouiller l'alarme eau			
4^{ème} déclenchement : "alarme eau" (zones inondables spécifiques)				
14:40	Déverrouiller l'alarme-eau	Barrage Rossinière (Inondation)	FR-KGP-0002 Granges-Paccot	Groupe de la zone inondable de Rossinière
14:55	Déclencher l'alarme eau			
15:10	Verrouiller l'alarme eau			

Test des sirènes mobiles

Heure	Action	Déclenché par	Précisions / remarques
13:30 à 14:00	Déclencher l'alarme générale pendant minimum 4 minutes, volume au maximum	Organisations régionales de protection civile (ORPC)	Les sirènes mobiles sont testées sur les trajets d'alarme ou sur le lieu de stockage